

ÉCOLE PUBLIQUE PAVILLON-DE-L'AVENIR

Guide des parents, tutrices et tuteurs



Adresse	Coordonnées	En ligne
370, avenue Côté Chelmsford (ON) P0M 1L0	Téléphone : 705 855-8733 Courriel : eppa@grandnord.ca	Site Web : https://eppa.grandnord.ca

Bienvenue à l'École publique Pavillon-de-l'Avenir. Ce guide a été conçu pour accompagner les parents, tutrices et tuteurs tout au long de l'année scolaire et offrir un cadre clair et collaboratif facilitant la réussite et le bien-être de chaque élève.

Table des matières

Table des matières.....	2
1. Mission, vision et valeurs.....	2
Mission.....	2
Vision.....	3
Valeurs de l'école.....	3
2. Horaire de la journée.....	4
3. Assiduité et procédures en cas d'absence ou de retard.....	5
4. Communication.....	5
5. Collations, dîners et programme de petit déjeuner.....	5
6. Allergies et intolérances.....	5
7. Code de vie et code vestimentaire.....	6
Code de vie de l'école.....	6
Règlements de l'école.....	7
Remise de travaux et conséquences.....	8
Code vestimentaire de l'école.....	8
8. Transport scolaire.....	9
9. Arrivée et départ.....	10
10. Administration des médicaments.....	10
11. Téléphone cellulaire et appareils électroniques.....	10
12. Conseil d'école et bénévolat.....	10
13. Liste des effets scolaires.....	11
14. Devoirs et leçons.....	11
15. Évaluations, bulletins et rencontres avec les parents.....	11
16. Calendrier scolaire.....	11
17. Questions, défis, inquiétudes.....	12

1. Mission, vision et valeurs

Mission

L'École publique Pavillon-de-l'Avenir offre à tous ses élèves un milieu propice à un apprentissage de qualité dans un climat où règne la valorisation, l'excellence, le respect et la collaboration, tout en développant la fierté de leur identité et de leur culture francophone.

Vision

Nous croyons que la meilleure stratégie pour remplir cette mission consiste à développer notre capacité de fonctionner en tant que communauté d'apprentissage professionnelle. Le personnel et les élèves s'engagent à :

- Mettre en œuvre des pratiques et des stratégies gagnantes en vue d'améliorer le rendement de tous;
- Démontrer un engagement personnel envers la réussite scolaire et le bien-être de chacun;
- Privilégier des activités qui favorisent la construction identitaire et la fierté d'être francophone;
- Bâtir la résilience et l'autonomie au quotidien.

Valeurs de l'école

- **Fierté** : Célébrer notre langue, notre culture et nos réussites personnelles et collectives.
- **Responsabilité** : Assumer ses choix, son travail et son rôle au sein de la communauté scolaire.
- **Respect** : Traiter autrui, l'environnement et le matériel avec bienveillance et dignité.

À la fin de chaque mois, une assemblée générale de l'école a lieu pour valoriser les élèves qui ont bien représenté les valeurs de l'école. Les élèves sont également reconnus pour leurs efforts dans le développement des habiletés d'apprentissage et habitudes de travail officielles de l'Ontario :

Habileté / Habitude	Description et attentes (exemples)
Utilisation du français oral	S'exprimer régulièrement et spontanément en français dans tous les contextes scolaires.
Fiabilité	Respecter ses engagements, remettre le travail à temps et suivre les consignes.
Sens de l'organisation	Gérer son temps, planifier ses tâches et maintenir son

Habileté / Habitude	Description et attentes (exemples)
	matériel en ordre.
Autonomie	Travailler de façon indépendante et faire preuve de persévérance face aux défis.
Esprit de collaboration	Travailler harmonieusement en équipe, écouter et respecter le point de vue des autres.
Sens de l'initiative	Saisir les occasions d'apprendre, proposer des idées et agir de manière proactive.
Autorégulation	Fixer des objectifs, évaluer ses propres progrès et ajuster ses efforts au besoin.

2. Horaire de la journée

L'école fonctionne selon un horaire équilibré favorisant la concentration et des périodes de repos adéquates :

Plage horaire	Activité / Période
06 h 30 – 08 h 35	Place des jeunes
08 h 35 – 08 h 50	Arrivée des élèves et surveillance
08 h 50 – 10 h 30	Bloc d'apprentissage 1
10 h 30 – 11 h 10	Pause active et nutritive
11 h 10 – 12 h 50	Bloc d'apprentissage 2
12 h 50 – 13 h 30	Pause active et dîner
13 h 35 – 15 h 15	Bloc d'apprentissage 3
15 h 15 – 15 h 30	Départ des élèves

Plage horaire	Activité / Période
Jusqu'à 18 h 00	Place des jeunes

Remarque importante : Puisqu'il n'y a pas de surveillance, tout élève qui arrive à l'école avant 08 h 35 ou qui n'a pas été récupéré par un parent ou une personne désignée avant 15 h 30 sera envoyé à la Place des jeunes aux frais des parents. Merci de votre collaboration.

3. Assiduité et procédures en cas d'absence ou de retard

L'assiduité et la ponctualité sont essentielles à la réussite scolaire. En cas d'absence ou de retard :

- **Signalement d'absence :** Les parents/tuteurs doivent aviser le secrétariat avant 08 h 50 par téléphone au 705 855-8733 ou par courriel à eppa@grandnord.ca.
- **Système de vérification des absences :** Si une absence n'est pas confirmée, un appel automatisé sera transmis aux parents pour garantir la sécurité de l'élève.
- **Retards :** Tout élève arrivant après 08 h 50 doit se présenter au secrétariat pour obtenir un billet de retard avant de se rendre en classe.

4. Communication

Une communication continue entre l'école et le foyer est la clé de la réussite des élèves. Les principaux canaux de communication sont :

- **Agenda scolaire ou courriel de l'enseignant(e) :** Outil quotidien pour la transmission de messages entre l'enseignant(e) et les parents.
- **Communiqués et calendriers envoyés par courriel :** Transmis mensuellement par la direction pour informer la communauté des activités et annonces à venir.
- **Site Web et médias sociaux (Facebook) :** Consultables pour le calendrier des événements et l'actualité de l'école.
- **Rencontres individuelles :** Sur rendez-vous avec l'équipe pédagogique selon les besoins de l'élève.

5. Collations, dîners et programme de petit déjeuner

L'école favorise des habitudes alimentaires saines et offre deux pauses nutritionnelles dans la journée :

- **Repas et collations :** Merci de prévoir des repas équilibrés, faciles à ouvrir et accompagnés de gourdes réutilisables.
- **Programme de petit déjeuner :** Un programme de petit déjeuner nutritif et universel est

offert gratuitement chaque matin à tous les élèves désirant y participer.

- **Zéro déchet** : Nous encourageons l'utilisation de contenants réutilisables afin de réduire l'empreinte écologique.

6. Allergies et intolérances

Pour préserver la santé et la sécurité de tous les élèves :

- **Zone sans arachides et sans noix** : En raison d'allergies sévères pouvant causer un choc anaphylactique, tout produit contenant des arachides ou des noix est strictement interdit à l'école.
- **Plan de soins individuel** : Les parents d'élèves ayant des allergies graves ou des besoins médicaux particuliers doivent remplir un plan de soins médical au secrétariat dès la rentrée.

7. Code de vie et code vestimentaire

Le code de vie vise à créer un environnement sécuritaire, inclusif et respectueux :

- **Comportement attendu** : Courtoisie, bienveillance, respect envers le personnel, les camarades et les biens matériels.
- **Code vestimentaire** : Tenue soignée, décente et appropriée au milieu scolaire et aux activités physiques. Les messages véhiculant du langage irrespectueux ou déplacé ne sont pas tolérés.
- **Chaussures d'intérieur** : Une paire de souliers d'intérieur à semelles non marquantes est obligatoire pour circuler dans les classes et le gymnase.

Le code de vie de l'école est revu en salle de classe et envoyé à la maison en début d'année scolaire. On demande aux parents de le revoir avec leur enfant et de retourner le contrat d'engagement signé à l'école.

Code de vie de l'école

« Je suis responsable de mon comportement. J'ai besoin d'une école accueillante et sécuritaire pour mieux apprendre. »

Valeurs	Cible	Ce que je fais	Pourquoi?	Où et quand?
Je respecte	Les adultes	Je suis respectueux envers eux en tout temps. J'écoute les consignes et je fais ce qu'on attend de moi.	Pour vivre dans un climat positif. Pour éviter les conflits et	• Cour de récréation • Autobus • Corridors • Gymnase • Salle de classe
	Les autres	Je respecte et je valorise		

Valeurs	Cible	Ce que je fais	Pourquoi?	Où et quand?
	élèves	les différences. Je traite les autres comme je veux l'être. Je joue en harmonie avec tous les élèves. Je respecte les règles du jeu. Je règle mes problèmes de façon positive.	encourager la communication. Pour développer de saines habitudes de vie.	• Sorties • Dîner • Place des Jeunes
	Mon environnement scolaire	Je prends soin de mon matériel et celui des autres. Je remets les objets empruntés en bonne condition. Je participe au maintien de la propreté de l'école. Je participe au recyclage et au compostage. Je laisse les objets électroniques et dispendieux à la maison.		
Je m'engage	Mon travail et ma présence	J'arrive à temps et prêt(e) à apprendre. Je persévère et je fais des efforts. Je fais le travail demandé et je le remets à temps.	Pour mieux apprendre. Pour assurer la sécurité et le bien-être de tous.	
Je suis responsable	Mes actions et choix	Je joue de façon sécuritaire. Je prends mon rang calmement et rapidement. J'assume les conséquences de mon comportement. J'évite tout dérangement dans l'école. J'utilise la technologie de façon responsable. Je n'apporte pas de substances illégales à		

Valeurs	Cible	Ce que je fais	Pourquoi?	Où et quand?
		l'école.		

Règlements de l'école

- Je m'exprime en français.
- J'attends le son de la cloche avant d'entrer et sortir de l'école.
- Je m'arrête et j'écoute l'hymne national et les annonces de la journée.
- Je circule dans l'école en marchant à la droite.
- Je mange des collations saines sans noix.
- J'enlève ma casquette / chapeau à mon casier.
- Je laisse mes jouets à la maison.
- J'utilise un langage approprié.
- Je respecte le code vestimentaire.

Remise de travaux et conséquences

Remise de travaux : Je suis responsable de fournir des travaux qui démontrent jusqu'à quel point j'ai satisfait aux attentes du curriculum en fonction de l'échéancier et du format établis par l'enseignant(e). Je comprends qu'il y aura des conséquences si je ne remets pas un travail ou si je le remets en retard.

Conséquences possibles : Chaque élève saura exercer ses droits, respecter ceux des autres et assumer ses responsabilités. Pour les élèves qui, à l'occasion, enfreindraient le code de vie, l'école devra avoir recours à certaines mesures afin d'inciter ces élèves à collaborer au bon fonctionnement de la collectivité. Ces mesures varieront selon la gravité, la complexité et la fréquence des infractions. Dans certains articles du code de vie, les conséquences d'une infraction sont explicites. Dans les autres cas, elles demeurent à la discrétion de la direction.

Suspensions et renvois : Un élève qui persiste à enfreindre les règlements de l'école se rend passible d'une suspension. Dans l'intérêt du bon fonctionnement des classes et de l'école, il sera nécessaire de retirer certains individus dont la présence nuit à l'éducation des autres élèves.

Code vestimentaire de l'école

Les élèves doivent porter des vêtements qui :

- Recouvrent la poitrine, la région pelvienne et les fesses tout en étant opaques. On ne devrait pas voir les sous-vêtements;

- Ne représentent pas ou ne font pas la publicité pour la consommation d'alcool, de tabac, de marijuana, de drogues ou autres substances contrôlées;
- Ne font pas la promotion de violence, d'acte criminel ou illégal, d'actes sexuels ou pornographie, de haine ou de vulgarité;
- Ne contiennent pas ou ne font pas la promotion de haine ciblant des groupes en fonction de leur race, leur couleur, leur appartenance ethnique ou culturelle, leur sexe, leur orientation sexuelle, leur identité de genre, leur appartenance religieuse, leur apparence physique, leur handicap ou tout autre groupe protégé;
- Respectent les critères de santé et sécurité selon le type d'activités éducatives (p. ex. : porter un maillot de bain lors d'une activité de natation, porter des vêtements de protection lors de projets de soudure, etc.);
- Respectent les valeurs du conseil scolaire en promouvant un environnement respectueux, accueillant, équitable et inclusif aux différences sociales et culturelles;
- Gardent le visage de l'élève entièrement visible en tout temps.

8. Transport scolaire

Le service de transport par autobus est géré par le consortium de transport scolaire, mais la direction de l'école s'occupe de faire les suivis nécessaires si un rapport d'autobus est envoyé à l'école :

- **Changement d'autobus** : Les élèves doivent embarquer uniquement sur l'autobus qui leur est assigné. Aucun changement temporaire n'est autorisé sans accord préalable du consortium.
- **Sécurité en autobus** : Les élèves doivent demeurer assis, parler à voix basse et écouter en tout temps les directives du chauffeur. Ils doivent également respecter l'espace personnel et les effets personnels des autres élèves.
- **Bris de conduite** : Les chauffeurs d'autobus remplissent un rapport lorsqu'un/une élève ne suit pas les règles de conduite. La direction s'occupe des suivis suivants :
 - **Premier rapport** : La direction rencontre l'élève pour discuter du comportement et des attentes. Une lettre est envoyée par courriel à la maison. Le parent doit accuser réception du courriel.
 - **Deuxième rapport** : La direction rencontre encore une fois l'élève et fait un appel au parent pour discuter des prochaines étapes. Une lettre est envoyée par courriel à la maison. Le parent doit accuser réception du courriel.
 - **Troisième rapport** : La direction rencontre l'élève. L'élève est suspendu de l'autobus pour une période déterminée par la direction, selon la nature des incidents cumulatifs. Une lettre est envoyée par courriel à la maison. Le parent doit accuser réception du courriel.
 - **Rapports suivants ou cas sérieux (vandalisme, blessures graves, etc.)** : La direction déterminera les prochaines étapes en consultant les membres clés (élève, chauffeur,

directrice des services du consortium). Au besoin, une enquête sera menée. Une lettre ou un courriel sera transmis aux familles affectées pour informer de la nature de l'incident et des suivis. Le parent de l'élève concerné sera contacté.

Pour un comportement nuisible, répétitif et sérieux, l'élève peut être suspendu de l'autobus scolaire pour une période indéterminée. Toute décision de suspension de plus de 3 jours sera traitée par la direction d'école et la surintendance du conseil scolaire, en collaboration avec la directrice du consortium.

9. Arrivée et départ

Afin d'assurer la sécurité lors des déplacements :

- **Débarquement et embarquement** : Les parents qui conduisent ou viennent chercher leurs enfants doivent utiliser la zone de débarquement désignée située à l'entrée principale de l'école. **Si les familles ont des enfants à la fois à l'école et à la garderie, les parents doivent circuler par l'extérieur de l'école pour récupérer les enfants. Aucun passage par l'intérieur de l'école n'est permis.**
- **Départ hâtif** : Tout départ durant les heures de classe nécessite un avis préalable par écrit ou par téléphone.

10. Administration des médicaments

Le personnel scolaire ne peut administrer de médicaments sans autorisation formelle :

- **Formulaire obligatoire** : Un formulaire d'autorisation signé par le parent doit être déposé au secrétariat. Une copie peut être demandée auprès de la secrétaire ou de la direction.
- **Conservation** : Les médicaments doivent être remis au secrétariat dans leur emballage d'origine étiqueté par la pharmacie. Aucun médicament ne doit demeurer dans le sac d'école (à l'exception des auto-injecteurs d'épinéphrine ou pompes pour l'asthme selon l'entente). Les médicaments en vente libre (ex. : Tylenol, Advil) ne peuvent être administrés par l'équipe scolaire à moins d'une prescription médicale.

11. Téléphone cellulaire et appareils électroniques

Conformément aux directives ministérielles et aux politiques du conseil scolaire :

- **Usage personnel interdit** : L'utilisation des téléphones cellulaires et appareils électroniques personnels est interdite durant toute la journée scolaire (dès l'arrivée et jusqu'au départ).
- **Rangement sécurisé** : Les appareils doivent être éteints et rangés dans le sac d'école ou le vestiaire. L'école décline toute responsabilité en cas de perte ou de dommage.
- **Refus de suivre la consigne** : Si un élève utilise son téléphone, il devra le ranger dans une boîte verrouillée au bureau. En cas de refus, le parent sera appelé à venir récupérer le

téléphone à l'école.

12. Conseil d'école et bénévolat

La participation active des parents contribue au dynamisme de la communauté éducative :

- **Conseil d'école** : Groupe composé de parents, membres du personnel et de la direction. Il est formé à nouveau chaque année en septembre. Les assemblées sont indiquées au calendrier mensuel et sont ouvertes à tous.
- **Bénévolat** : Les parents souhaitant accompagner lors des sorties scolaires ou aider lors d'activités pourraient avoir à fournir une vérification du secteur vulnérable (antécédents judiciaires) valide. Les parents seront avisés à l'avance au besoin.

13. Liste des effets scolaires

Les fournitures scolaires de base sont fournies par l'école. Une liste complémentaire d'effets personnels recommandés (sac d'école, boîte à lunch, étui à crayons, chaussures d'intérieur, vêtements de rechange pour les plus petits) est communiquée aux familles avant la rentrée. Une copie peut être demandée au secrétariat au besoin.

14. Devoirs et leçons

Les travaux à domicile visent à consolider les apprentissages réalisés en classe ou à terminer le travail incomplet :

- **Lecture quotidienne** : Une période de lecture guidée ou autonome quotidienne (15 à 20 minutes) est fortement recommandée à tous les niveaux.
- **Rôle des parents** : Offrir un espace calme, encourager la routine de travail et signer régulièrement l'agenda.

15. Évaluations, bulletins et rencontres avec les parents

L'évaluation continue informe les élèves et leurs familles du cheminement scolaire.

L'enseignant(e) envoie les preuves d'apprentissage (évaluations) à la maison de façon régulière. Merci de bien vouloir les signer et les retourner à l'école.

Période	Bulletin / Rencontre
Automne (Novembre)	Relevé des apprentissages (observations initiales - préscolaire) / Bulletin de progrès (1re à la 8e) Rencontres parents-enseignants

Période	Bulletin / Rencontre
Hiver (Février)	Relevé des apprentissages (préscolaire) / Premier bulletin provincial de rendement (1re à la 8e) Rencontres parents-enseignants
Fin d'année (Juin)	Deuxième bulletin provincial de rendement

16. Calendrier scolaire

- Le calendrier détaillé des journées pédagogiques, des congés scolaires et des événements particuliers est transmis en début d'année et tenu à jour sur le site Web de l'école (<https://eppa.grandnord.ca>).
- Le calendrier mensuel de l'école est envoyé par la direction au début de chaque mois.
- Les activités de classe sont partagées par l'enseignant(e) selon son mode de communication habituel (lettre mensuelle, courriel, etc.).

17. Questions, défis, inquiétudes

Il arrive parfois d'avoir des questions, des défis ou des inquiétudes durant l'année scolaire. Ce guide, ainsi que les communiqués et calendriers mensuels, constituent de très bonnes sources d'information pour le bon déroulement de l'année.

Si vous avez des préoccupations concernant l'apprentissage ou les relations de votre enfant :

1. **Premier contact** : Communiquez d'abord avec l'enseignant(e) de votre enfant, qui saura répondre à vos questions et intervenir en classe.
2. **Deuxième étape** : Si les inquiétudes persistent après en avoir discuté avec l'enseignant(e), communiquez avec la direction de l'école, qui travaillera en collaboration avec vous pour comprendre la situation et assurer les suivis nécessaires.